

## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du jeudi 5 octobre 2023

Nombre de conseillers

- En exercice : 27
- Présents : 22
- Votants : 25

#### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

En application de l'Ordonnance n° 2021-1310 et du Décret 2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

L'an deux mille vingt-trois, le 5 octobre à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

**Présents :** MM. ROUILLÉ J-M. - CHOUIN J-F. - Mme GUILLET A-D. - GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. – MM. GUILBAUD L-M. – RELET J-M. - CROCHET B. - BONNEAU R. – LEROY D. - Mmes DILLET S. - CHEVRIER B. - ROUXEL M. - BERTAUD M-F. - PAILLER A. - M. TESSIER P. – Mmes MARTINEAU C. - MOUSSEAU D. - JOLLY F. - M. HERCBERG F. - Mmes ROUSSET C. - VILLERET L.

**Absents :** M. BLANDINEAU M. qui a donné pouvoir M. GUILBAUD L.M. – Mme BRILLET L. qui a donné pouvoir à Mme GUILLET A.D. - M. LIAIGRE T. qui a donné pouvoir à Mme PAILLER A.

M. BERTHOMÉ F. - Mme BAUDRY K.

**Secrétaire :** Mme JOLLY F.

Désignation du secrétaire de séance (article L.2121-15 du Code Général des collectivités Territoriales (CGCT) crée par la loi 96-142 1996-02-21 JORF 24 février 1996). Fanny JOLLY a été élue secrétaire de séance

N°	Intitulé de la délibération	Approuvée
2023-63	Lotissement de la scierie : avenant n°2 à la convention d'action foncière en vue de réaliser un programme mixte de logements entre l'EPF de la Vendée et la commune de Soullans	Oui à l'unanimité
2023-64	Lotissement de la scierie : Protocole d'accord en vue de la cession de terrain sur la commune de Soullans	Oui à l'unanimité
2023-65	L'Oiseau du Paradis : convention de transfert et classement dans le domaine public communal des équipements communs	Oui à l'unanimité
2023-66	Lotissement « Les Olivettes » : Vente de la parcelle AN 455 à Vendée Logement	Oui à l'unanimité
2023-67	Lotissement du « Bois Ménard 2 » : rétrocession impasse des Tourterelles à la commune	Oui à l'unanimité

2023-68	Quartier chemin de la Charraud des Tamarins : convention de mise à disposition d'un terrain pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique	Oui à l'unanimité
2023-69	Chemin de la Charraud des Tamarins : convention de servitude de passage	Oui à l'unanimité
2023-70	Vendée Eau : convention de superposition d'affectation du domaine public pour la pose de bornes de puisage sur le domaine public	Oui à l'unanimité
2023-71	SyDEV : Convention N°2023.ECL.1081 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération de rénovation d'éclairage	Oui à l'unanimité
2023-72	SyDEV : Convention N°2023.EFF.0061 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'un effacement de réseau électrique	Oui à l'unanimité
2023-73	Quartier Les Guignardières : convention de mise à disposition d'un terrain pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique	Oui à l'unanimité
2023-74	Création d'un poste de rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	Oui à l'unanimité
2023-75	Mise à jour du tableau des effectifs suite à l'augmentation du temps de travail d'un emploi permanent supérieur à 10 %	Oui à l'unanimité
2023-76	Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux	Oui à l'unanimité
2023-77	Nouveaux tarifs de l'accueil du centre de loisirs	Oui à l'unanimité
2023-78	Approbation de la prise en charge de la participation du maire au Congrès des Maires de France	Oui à l'unanimité
2023-79	5 <sup>ème</sup> saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts : convention de billetterie	Oui à l'unanimité
2023-80	Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	Prend acte

Questions diverses :

- Pas de questions.

Le Maire  
Jean-Michel ROUILLÉ

